

nous serions en mesure de planifier stratégiquement négocier les meilleures conditions avec les employeurs ainsi que l'ajout de nombreuses voix aux gouvernements africains pour l'accroissement annuel pour le régime de pension national en Afrique.

L'objectif du syndicat est le travail décent pour les travailleurs dont le travail décent englobe les opportunités pour un travail productif à générer un revenu adéquat avec une protection sociale adéquate. Les revenus de pension et retraite meilleures commence à partir de travail décent. Pour permettre à nous renforcer le mouvement syndical aux lieux de travail, les multinationales, les secteurs, les régions et dans chaque pays aux quatre coins de la planète alors que nous nous efforçons de rapide de nos mécanismes de négociation de meilleures conditions pour l'avenir des travailleurs, je suggère que les syndicats affiliés à UIS-FSM mette d'effort de solidarité aux fonds mobiles pour le travail de l'organisation faire la mise en place de ce bureau de régional africain Sénégal viables et durables pour mieux bien-être des retraités de TUI de nos actuels et futurs et Retraités pour nous empêcher de carence imprévue de la souveraineté alimentaire.

J'ai aussi humble suggèrent que des dispositions dans les constitutions régionales, internationales de UIS-FSM d'accorder notre syndicalistes pensionnés et retraités lors des fêtes de Fêtes du Travail, Conférences et Journées Internationales d'Agés encouragera et remonter le moral des pensionnés et retraités dans la région de l'Afrique au Sénégal.

Pour conclure mon intervention, car vous pourriez conscient dans le monde, Ghana va ses élections (législatives et présidentielles) en cette année le 7 novembre 2016. J'en profite pour rappeler que le seul remède pour les problèmes africains est «Paix». Alors que l'ONU ou monde paix de besoins pour tous les continents, pays d'Afrique ont besoin les plus, pensionnés et retraités ont besoin de paix au cours de leur maison de repos (même si leur prendre domicile forfaitaire ou la rémunération mensuelle ne peut pas satisfaire leurs familles) et travailleurs et syndicalistes doivent paix aux lieux de travail pour outils mieux et décents pour les négociations sur les traitements soulager les futurs salaires mauvaise. Avant tout, la souveraineté alimentaire est une priorité dans notre société et la classe ouvrière et la vie de la migration en Afrique.

Chers camarades,

Enfin, un continu refusant de vétérans et existants des syndicalistes découragés et empêcher l'esprit de solidarité dans les syndicalistes. Pour flexible acquisition de visa pour le vétéran et syndicalistes existants, j'appelle humblement la direction de la Fédération Syndicale Mondiale de prendre une décision urgente sur la façon de négocier avec les ambassades de France en particulier au Ghana pour obtenir de visa prompt à des syndicalistes sans prendre en compte sur un fond financier de ce syndicaliste avant la délivrance du visa que policiers et enquêteurs de visa peuvent gérer syndicaliste bien sans nier leurs entrées à certains pays

J'ai refusé un visa en juin 2016 de participer 4eme Conference International of UIS FNAF-CGT de l'ambassade de France par l'intermédiaire de son ambassade des Pays-Bas hébergement pour motif que je n'ai pas suffisamment d'argent dans mon compte bancaire et donc de dire «votre intention de voyage n'est pas déclarée ou fournie». Grâce à des camarades Julien HUCK, Secrétaire général de UISet Frederic HUCK, puis, Président de CGF FNAF pour leurs efforts en appel devant les ambassades concernant: Pays-Bas, France, Ghana. Ambassade d'Afrique du

Sud au Ghana a également refusé moi un visa de participants 17ème Congrès de la FSM à Durban, en Afrique du Sud, du 5 au 8 octobre 2016.

Je accueille tous surtout bien-aimé unioniste vétérans pensionnés et retraités entre à cette première Conférence Régionale Afrique de l'Union Internationale des Syndicats de la Fédération Syndicale Mondiale.

Je vous souhaite et toute les pensionnés et retraités de la Première Conférence Régionale d'Afrique de la UIS-FSM à Dakar, Senegal un ouvert succès, des changements démocratiques, de socio-économique, de la classe orientée et des délibérations internationaliste.

Je vous remercie.

Vivre Pensionnés et Retraités de UIS-FSM;
Vivre UIS;
Vivre FSM;
Vivre MDWU – ~~Ghana~~

Que Dieu bénisse chacun d'entre nous, Amen!

GUINNÉE

ALLOCATION

- Ø Camarade Secrétaire Général Quim BOIX,
- Ø Camarade Secrétaire Général des Pensionnés et Retraités du Sénégal,
- Ø Camarades de la Grande Famille de la FSM,
- Ø Chers Invités

La retraite d'un point de vue sociologique peut être considérée comme un temps social, une transition biologique au cours de laquelle un individu, à un âge déterminé, se retire de son service employeur, impliquant une restructuration du parcours de vie.

Une retraite pour tous, est elle impossible ?

L'Afrique pourrait compter plus de 200 millions de personnes âgées en 2050. Sur un continent où le travail informel domine, quelles options existent pour assurer un revenu aux seniors ?

Chers Invités,

Les systèmes de retraite sont très peu développés chez nous. Ils ne concernent quasiment exclusivement que les personnes qui sont employées dans le secteur privé ou dans le secteur public et même dans le cadre de ces emplois-là, très peu de personnes en bénéficient et en bénéficient suffisamment dans la mesure où les durées de cotisation sont relativement faibles... les gens n'ont pas toujours un emploi pendant toute la durée de leur vie active, en particulier les femmes, donc la part de pensionnés peut être vraiment très faible. Les ajustements structurels imposés par le FMI et la Banque Mondiale ont créé des situations désastreuses pour les travailleurs et leurs familles. La Fermeture de plus de cinquante Usines a mis dehors des centaines de milliers de travailleurs. Cette stratégie capitaliste a conduit la Guinée à un surendettement qui ne fait que s'accroître même après le retour à l'ordre constitutionnel.

Pour toutes ces raisons l'assiette du salarié et des retraités n'a fait que se creuser ~~dangereusement~~.

L'informel domine

Les travailleurs informels, qui représentent la grande majorité de la population active sur le continent, sont exclus des systèmes de retraite de type "contributif", où chaque travailleur cotise à une caisse de retraite qui lui reverse ensuite les pensions après la fin de sa vie active.

Résultat : dans beaucoup de pays, et notamment en Afrique de l'ouest et en Afrique centrale, moins d'une personne âgée sur dix bénéficie d'une retraite.

Chers Camarades,

Et en l'absence de pension, il y a deux solutions : soit on continue à travailler jusqu'à n'avoir plus la force de le faire, soit on dépend de la solidarité familiale. Mais celle-ci est largement remise en cause par l'évolution des sociétés, l'éclatement géographique des familles, et les difficultés qu'ont les jeunes générations à assurer leur propre subsistance.

L'UIS et la FSM doivent aider à trouver des modèles alternatifs

le Pef

Les systèmes de retraite apparus à partir des années 1960 en Afrique et destinés au secteur dit "structuré", c'est-à-dire la fonction publique et le secteur privé relevant du code du travail, ont donc montré leurs limites dans des sociétés où la plus grande partie de l'emploi est non-structurée.

Il faut aujourd'hui trouver d'autres systèmes pour fournir un revenu solide aux personnes âgées. Et des efforts sont faits dans plusieurs directions : l'une des options privilégiées actuellement par les gouvernements africains est celle de la "pension universelle", qui n'est donc pas une retraite contributive, mais une allocation versée par l'Etat à toutes les personnes âgées, même si elles n'ont jamais cotisé.

Malgré la diversité culturelle, sociale, politique, historique et géographique de la réalité mondiale des pensionnés et retraités, à cause des différents processus dans chaque partie du monde, elle s'aggrave pour tous aujourd'hui avec la crise systémique du capitalisme. La violence exercée par le capitalisme sur les pensionnés et retraités à tous les niveaux augmente brutalement. Le capitalisme, qui trouve des difficultés énormes pour maintenir en progrès son taux de bénéfices, recourt à spolier les conquêtes sociales et en particulier celles qui jouissent les personnes âgées en s'attaquant de manière abusive aux éléments de subsistance, comme l'assistance sanitaire et les retraites. Le capitalisme arrive, dans beaucoup de cas, même à renchérir l'accès à la consommation vitale d'eau.

Il faut initier des programmes de responsabilité sociale auprès des organisations syndicales **pour traiter l'une des questions suivantes ou l'ensemble d'entre elles :**

- Pour surveiller et faire rapport sur la qualité de livraison de services de santé en utilisant des mécanismes de responsabilisation sociale, particulièrement pour les groupes vulnérables, comme les femmes et les enfants. L'information produite sera utilisée par le Ministère de la Santé à l'accès et la qualité de la livraison de services au niveau local.
- Elaborer un cadre fort pour l'engagement des citoyens pour surveiller la livraison de services au niveau local. L'information produite sera utilisée par le Ministère Provincial de Budget et de Planification afin d'améliorer la gestion des dépenses publiques et le dialogue avec les citoyens.
- Pour surveiller et faire rapport à la FSM, sur la situation des femmes retraitées dans les domaines de l'exploitation minière à l'aide de mécanismes de responsabilisation sociale. L'information produite devrait être utilisée par plusieurs Ministères, comme celles des Mines, de l'Intérieur et de la Sécurité, de l'éducation, du genre, de la

Arvan de la grous

santé, de l'environnement, des institutions de protection sociale et de la planification, afin de mieux protéger/ réduire la vulnérabilité des pensionnés dans les zones minières, et de mieux collaborer avec les parents et la communauté sur l'importance de réduire au minimum l'exposition des enfants à ces conditions.

Monsieur le Ministre du travail et du dialogue social et des institutions

Monsieur le Directeur de l'ITA

Camarade Quim Boix Secrétaire Général de l'UIS (Union Internationale des Syndicats)

de Pensionnés et Retraités (P&R)

Messieurs les organisateurs

Mesdames et Messieurs les invités

du Maroc, mon pays, je vous transmets SALAM, Bonjour et salutations avec une dimension environnementale internationale, dont nous sommes fières d'en abriter l'événement phare: COP22 à Marrakech, souhaitant réussite et concrétisation à ses accords et ses recommandations

Le Maroc, par et son appartenance géographique et son engagement socio-économique vis à vis du continent africain, et par toutes ses composantes, réitère les échos de la dernière visite royale à DAKAR, dans le cadre des relations africaines sud-sud et dans un objectif déterminé visant le développement durable des nations dans une souveraineté absolue de ses Etats, garantissant épanouissement et stabilité pour les peuples.

Au nom de Monsieur Ali LOTFI Secrétaire Général de notre centrale syndicale l'Organisation Démocratique du Travail représentée à cette conférence par l'Organisation Démocratique des Retraités, nous avons honneur et plaisir via votre invitation d'assister à cet événement et de faire partie de toute organe ou réseau instaurés pour assurer l'internationalisme prolétarien que la FSM ne cesse de développer, aujourd'hui à DAKAR pour les R&P d'Afrique et dans quelques jours au Népal pour les R&P d'Asie et nous sommes prêt à collaborer pour que les R&P des pays arabes s'organisent au Maroc, et ce dans un but de regrouper cette population autour de ses revendications, lésée encore d'inégalité et d'ingratitude.

Oui Messieurs ce dont rêvent ces retraités n'est que:

- 1- Pension garantissant une vie digne.
- 2- Couverture sociale et médicale pour retraités et ayants droits.
- 3- Baisse de l'âge de mise à la retraite pour les femmes, travaux et métiers reconnus pénibles.

Effectivement, comme l'a souligné Mr Quim Boix lors de son intervention au 17eme congrès de la FSM, nous sommes convaincus qu'il faut bien organiser la classe ouvrière dans l'étape finale de leurs vies pour qu'on puisse lutter ensemble contre le capitalisme.

VIVE la FSM

VIVE la solidarité

VIVE la classe ouvrière du continent africain

VIVE la classe ouvrière mondiale

Mostapha Belarbi BROUZIYINE

Secrétaire Général de

l'Organisation Démocratique des Retraités (ODR)

de l'Organisation Démocratique du Travail (ODT)-MA

UGANDA

Wednesday, November 16, 2016

AFRICAN REGION CONFERENCE - SENEGAL

Good morning Distinguished Delegates, Comrades, Ladies and Gentlemen,

On behalf of all Unions in Uganda and Uganda Journalist Union that is a member of the WFTU, I convey to you warm comradely greetings from Uganda and it gives me great pleasure to say how grateful I am for attending this meeting.

It is gratifying to note that, the agenda of the Conference covers a wide range of very interesting items relating to the plight of pensioners in Africa, and Uganda is not exceptional.

Most of news articles clog with complaint after complaint from frustrated civil servants, teachers and even retired members of disciplined armed forces.

In a Ugandan perspective, I define pension as a terminal or retirement benefit awarded to a retired public officer as social security at the end of

his or her service. Pension is an entitlement and a right of all pensioners; not a favour, it must be paid regularly and promptly as per pension's regulations.

The circumstances, conditions and procedures under which a public officer qualifies for and is thus paid pension are contained in the Constitution of Uganda, the Pensions Act, Pensions Regulations and Government Standing Orders.

According to article 254 of the 1995 Constitution of the Republic of Uganda, "A public officer shall, on retirement, receive such pension as is commensurate with his or her rank, salary and length of service".

However, the payment of pension by the government of Uganda is neither prompt, nor regular! Payment of pension is, in fact, erratic.

Majority of the civil servants who have retired, and expect to meet their financial obligations through their pension face a painful process to get the money, yet these are men and women who put in their best, serving Uganda at the prime of their lives.

On this day of giving you this report, most pensioners including myself have not received their pension.

A bunch of despicable, greedy and shameless characters at the Ministry of Public Service routinely stole and feasted on the pension fund for many years!, these notorious thieves together with some of their junior officers have been interdicted and some are awaiting trial at the Anti-Corruption Court; where they have been charged with stealing more than Shs200 billion, possibly more, for over a decade..

What these callous officers did is mind-boggling and we hope these enemies of pensioners will be prosecuted to the fullest extent of the law and face the maximum jail sentence; in addition, they should be compelled to refund every shilling they stole from the pension fund.

As am presenting this report, many retired public servants have died early from curable sicknesses and diseases largely due to their inability to afford the cost of their medical treatment.

In some cases, their children have dropped out of school and engaged in some desperate but illicit behaviours as means to solve their needs.

Pensioners deserve better; much better than the raw deal they are getting now! Pension is an entitlement and a right of all pensioners; not a favour, it must be paid regularly and promptly as per pensions regulations.

As I speak to you now, most pensioners in Uganda have not yet been paid since 2014; This is unacceptable and unbecoming of a civilized society which ought to function on the basis of established regulations and the rule of law.

The failure by the government of Uganda to pay pensions on time is a

clear manifestation of systemic corruption, incompetence and lack of good leadership.

In conclusion, the plight of retired civil servants and their dependents in Uganda is heart-rending. Their agonies and their cries are going unheeded, Labours Unions in the country are trying to lobby the workers Members of Parliament with view to pushing for the enactment of broad range of protection of retired civil servants, so as to enable them access certain benefits in times of need, and also regulations covering areas such as treatment of pensioners, health and retirement benefits.

On closing, I am very much thankful to Senegal team together with the Secretary General of International Union of Unions of pensioners and retirees of the Trade Union Federation for the tremendous amount of work and skills which has gone into this meeting.

I think it is fair to say that this meeting will come up productive message that cn help pensioners.

Thank you for listening to me
Osman Draga
Deputy Secretary Uganda Journalist Union
draga2012osman

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



ORGANISATION DÉMOCRATIQUE SYNDICALE DES TRAVAILLEURS DE CENTRAFIQUE
(ODSTC/FSM)

B.P : 3056 E-mail : odstc@yahoo.fr Tél. + (236) 75.50.71.02. /70.50.43.09./

N° 0091 /ODSTC/BEN/SG.14

Bangui, le 15 Novembre 2016

Message de Solidarité Militante

de l'Organisation Démocratique Syndicale des Travailleurs de Centrafrique
à la Conférence Régionale de l'UIS PeR/FSM
Estimés Camarades !!!

Nous voici tous rassemblés ce jour à Dakar Pays de « **Teringa** » pour les travaux de la Conférence Régionale d'Afrique de l'Union Internationale des Syndicats de Pensionnés et Retraités de la Fédération Syndicale Mondiale (**FSM**).

Au delà des difficultés financières liées à la guerre, que subissent au quotidien la population civile Centrafricaine, le capitalisme qui a dans son **ADN** la guerre qui provoquent la crise et institutions attaquent brutalement tous les acquis sociaux et démocratiques à travers la destruction totale des conditions de vie des travailleurs, du peuple centrafricain n'a pas permis à notre Organisation d'assurer le transport **Bangui-Dakar-Bangui** de ses déléguées. Nous ne saurions vous cacher le réel plaisir que nous ressentons en tant que Camarades Pensionnés et Retraités de la République Centrafricaine a vous envoyé ce message de réconfort de solidarité internationale militante et agissante pour vous souhaiter à cette occasion, en particulier, rendre hommage à nos Camarades du Sénégal qui ont bien voulu abriter cette importante rencontre.

En écho du **Général Douglas Mc Arthur**, nous pensons que « **les grands leaders syndicaux ne meurent pas ; ils ne font que s'évanouir** ». Ainsi nous rendons hommage aux grands leaders dirigeants syndicaux africains qui ont

laissé une trace indélébile dans le mouvement de lutte de classe, faisant d'eux des exemples brillants pour notre monde.

Notre Organisation voudrait très humblement saluer tous les Camarades délégués à cette Conférence et le prier estimés d'accepter la candidature de notre Camarade **Françoise GOTTO** de Centrafrique Comme membre du Bureau Régionale du **PeR** qui sera mis en place.

Notre message sera suivi d'un rapport qui a pour but de souligner l'importance de la tendance syndicale dans le domaine de Pensionnés et Retraités.

INTRODUCTION

Les régimes des pensions en République Centrafricaine ont été institués en faveur de Tous les Travailleurs soumis soit aux dispositions du Code du Travail pour les Agents du Secteur Privé, Para-Public, Agricole, Rural et Informel et le Statut Général de la Fonction Publique pour le Secteur Public uniquement.

Ces régimes tiennent compte des personnes à charge du vivant de l'assuré ou en cas de décès.

Les ayants droits intéressés comprennent donc les veufs et les veuves, enfants à charge et ascendants suivants.

A. Différentes Prestations :

Pour les agents du secteur Privé et Para-Public, les différentes prestations sont servies dans les principales branches suivantes :

1. Accidents de Travail et maladies professionnelles ;
2. Prestations familiales ;
3. Pensions de vieillesse, d'invalidité, de décès ;
4. Action sanitaire et sociale ;
5. Assurance maladie.
- 6.

B. Les ressources de ces régimes

Les ressources de ces régimes sont constituées essentiellement des cotisations sociales aux quelles s'ajoutent dans une certaine mesure, pour les Privés et Para-Public, les produits de loyer, de l'action sanitaire et sociale ainsi que les produits de placement lorsqu'il y en a.

En outre, il est prévu d'autres sources de financement : les dons, legs et subventions des pouvoirs publics.

Ces cotisations sociales sont déterminées par un taux global pour les deux (02) régimes.

C. Les Rôles des Travailleurs dans la Gestion des Régimes

Les Travailleurs ont de la peine à jouer pleinement leur rôles en tant que bailleur ;

Le mécanisme pour la mise en place d'une Caisse Nationale de pensions pour les Travailleurs du Secteur Public pose problème avec acuité, le syndicat se bat et se bat toujours.

L'état n'arrive toujours pas à résorber ses arriérés de Cotisation par rapport aux agents du Privé.

Telle est Camarades, la modeste contribution de notre Organisation à la Conférence.

Vive la Conférence Régionale !!!

Nous demeurons dans l'attente du plaisir d'avoir par mail tous les documents relatifs à cette importante et historique rencontre.

Votre Camarade **Françoise GOTTO**, de Centrafrique



SYNDICAT

====Conscience des Travailleurs et Paysans du Congo====



C.T.P.



ENREGISTREMENT
N° 31
N° Affiliation INSS
707072600

20/227 Av. Luvungi
Commune KAMPEMBA
LUBUMBASHI

B.P. 3976
LUBUMBASHI
(R.D.C.)
CELTEL 0997024761
E-mail

ctpsyndicat@yahoo.fr

SECRETARIAT GENERAL

La première réunion a été convoquée en 2014 au mois d'octobre à l'occasion de la journée Mondial d'action.

Le but de cette réunion était de faire la restitution du congrès de L'UIS P et R tenu en Espagne à BARCELONE du 04 au 07 février 2014.

Après la restitution il a été décidé par le syndicat CTP d'ouvrir une branche des pensionnés en vue de les orienter et de bien mener les actions.

Par ce fait, le 17 avril 2015 une autre réunion a été convoquée dans le but de préparer la mise sur pied d'un comité des pensionnés pour mener les actions d'une manière ordonnée et fixée les objectifs à atteindre.

C'est ainsi qu'à l'issue de cette rencontre les objectifs qui ont été pris comme cibles étaient :

- 1) Faire le suivi auprès des employeurs afin de bien calculer les décomptes de retraite ;
- 2) Faire le suivi des avantages conventionnels pour qu'ils soient bien respecter au niveau de leurs entreprises respectives ;
- 3) Faire le suivi au niveau de l'INSS (Institut National de Sécurité Sociale) pour la prise en charge effectifs de leurs Soins de Santé ;
- 4) Faire le suivi à l'INSS pour que leur rémunération puisse être prise à temps en vue de leur permettre de bien vivre ;
- 5) Sensibiliser les travailleurs pour qu'ils sachent, qu'ils tendent aussi à la retraite. Ils doivent s'assurer si leurs cotisations arrivent belle et bien à l'INSS ;
- 6) Sensibiliser tous les pensionnés à s'adhérer à la Fédération des Pensionnés ;

- 7) Mener une action auprès du Gouvernement en vue d'améliorer la rémunération de l'allocation de retraite.

Après cette réunion préparatoire du 17 avril 2015, une autre réunion a été convoquée le 15 mai 2015 pour cette fois-ci constituer le comité.

Un comité composé de 12 membres a été élu, il s'agit de :

- 1 Président
- 2 Vices Présidents
- 2 Secrétaires
- 2 Trésoriers
- 2 Chargés des Relations Publiques et
- 5 Conseillers.

Les actions menées

Conformément aux objectifs que la Fédération s'était assigné :

- Les actions ont été menées avec l'appui de l'Inspection du Travail pour que le manque à gagner de certains pensionnés puisse être régularisé et ce dossier est en cours.
- Les démarches sont en cours pour la prise en charge effectif des Soins et Santé.
- Les travailleurs ont été sensibilisés la Journée du 03 Octobre 2014 pour qu'ils prennent leurs responsabilités.

La CTP a participé à plusieurs actions et promotion des activités de la FSM aussi bien au pays qu'à l'extérieur.

Il s'agit notamment :

- Le séminaire de formation de la FSM tenue à Kinshasa animé par le Camarade Quim qui a été co-organisé par quelques organisations de la RDC membre de la FSM.
- Réunion de la FSM Bureau Régional Afrique Francophone au GABON à LIBREVILLE.
- Participation en solidarité au congrès du syndicat POPCRU tenu à Durban en Afrique du Sud.
- Participation au Népal au 12^{ème} Congrès de L'UIS Service Publique et Assimilée à KATHMANDOU en février 2015.

- Participation au Symposium International pour les 70 ans de la FSM à SAO PAULO au BRESIL.
- Participation au congrès Fondateur de L'UIS de P et R à BARCELONE en Espagne dont nous sommes Vice-Président.
- Participation au Bureau Régional FSM au Soudan.
- Participation chaque année à la Conférence Internationale du Travail à GENEVE ainsi qu'à toutes les réunions FSM organisées à cette occasion.
- Localement la CTP mène plusieurs actions d'éclat pour faire connaître la FSM et tente de recruter d'autres organisations qui peuvent être membres de la FSM.
- ...

Vincent KAPENGA



Lubumbashi, le 15 Novembre 2016

Très chers camarades,

Au nom des Pensionnés et Retraités de la RD CONGO, tous les secteurs confondus c'est-à-dire publics et privés, nous avons le devoir d'intervenir devant cette auguste assemblée pour présenter toute notre solidarité avec tous les participants aussi bien d'autres pays d'Afrique et du Monde que de nos frères et sœurs du Sénégal.

Nous voulons particulièrement saluer ces derniers pour leur engagement à la cause juste de la lutte pour le bien être des peuples et des travailleuses et travailleurs par l'organisation des rencontres dont celle-ci est la deuxième après la 2^{ème} Réunion Régionale du Bureau Afrique Francophone de la FSM qui a eu lieu ici même à Dakar.

Tous nos encouragements au camarade Secrétaire Général QUIM pour son engagement mobilisateur dans la lutte pour les pensionnés et retraités du monde.

Malgré le programme très chargé pour les syndicats du Sénégal, nous tenons aussi à féliciter le camarade CHEIKH ALASSANE SENE, le Coordonateur FSM/Sénégal, ensemble avec les membres et amis de la FSM Sénégal, qui nonobstant les enjeux actuels pour la représentativité des syndicats au pays ne se sont refusés d'offrir cette belle occasion qui démontre déjà de la volonté d'accomplir les recommandations de notre 17^{ème} Congrès de la FSM.

Tous nos remerciements à nos hôtes car cette conférence sera à jamais considérée par tous les africains et particulièrement les pensionnés et retraités comme le berceau de l'organisation de la lutte contre l'exploitation abusive des travailleurs et des pensionnés d'Afrique par les impérialistes.

La Conférence Régionale d'Afrique de l'Union Internationale des Syndicats des Pensionnés et Retraités est le signe d'un éveil de conscience des pensionnés et retraités du monde entier de s'opposer contre la barbarie capitaliste qui ne s'intéresse qu'à ses profits en oubliant que la production appartient à ceux qui la produisent.

Comme souligné par le Camarade Secrétaire Général de l'UIS PeR au 17^{ème} Congrès de la FSM à Durban en Afrique du Sud, les problèmes essentiels des pensionnés et retraités à travers le monde, à quelques différences près, sont les mêmes. La RD CONGO ne fait pas exception.

Face à l'acharnement des impérialistes, dans leur recherche de maximisation des revenus, de réduire si pas d'éradiquer tout ce qui peut revenir de droit aux pensionnés et retraités, la plupart des Gouvernements, sous l'injonction du FMI et de la BM, ont tendance actuellement de considérer les droits et avantages des pensionnés comme des charge inutiles qu'il faut sacrifier.

Une telle tendance ne doit pas nous laisser indifférent. Nous devons nous organiser pour nous opposer farouchement contre une telle démarche.

C'est pour cela que nous devons asseoir une structure forte en Afrique par une solidarité et un esprit internationaliste sans faille afin que la lutte contre la barbarie capitaliste porte des fruits.

Des Branches des Pensionnés et Retraités doivent être implantées dans nos pays respectifs pour une bonne coordination des actions.

Une banque de données sur les pensionnés et retraités en Afrique Francophone existe déjà et pourra nous permettre de réfléchir sur un modèle que nous pouvons tous utiliser auprès de nos institutions politiques respectives pour exiger l'amélioration des conditions de vie non seulement pour les pensionnés mais aussi pour les travailleurs et par delà pour nos peuples respectifs.

Nous devons non seulement être associés aux décisions mais aussi à la gestion de tout ce qui touche à la structure de la Sécurité Sociale.

Nous devons nous opposer contre :

- La mise en retraite anticipé sans respect des procédures ;
- La mise en retraite sans paiement des indemnités de retraite ;
- Le non versement par les employeurs et les Gouvernements de leurs quotes-parts à la Sécurité Sociale ;
- Le paiement d'une indemnité trimestrielle ou mensuelle dérisoire et insignifiant et contre son imposition ;
- La non prise en charge véritable des soins médicaux des pensionnés ;
- ...

Très chers camarades pensionnés et retraités, le temps de tout subir n'importe quoi et n'importe comment est révolue.

Les pensionnés et retraités ont droit à la vie.

Ils doivent revendiquer leurs droits à tous et doivent s'associer aux travailleurs actifs aux jeunes, aux femmes travailleuses, aux travailleurs indépendants et aux chômeurs dans lutte contre la barbarie capitaliste.

La sécurité sociale vit entre autre des cotisations des travailleurs aujourd'hui appelés pensionnés, par ce fait ils sont tacitement associés de cette institution.

Nous ne pouvons pas terminer sans remercier le camarade GEORGE MAVRIKOS, Secrétaire Général de la FSM, pour qui cette rencontre doit constituer une fierté afin que vive à jamais la FSM dans la lutte orientée et internationaliste en Afrique Francophone , en particulier, et, en général, en Afrique entière.

Que vive la FSM

Que vive l'UIS PeR

Que vive la FSM/Sénégal

Que vive LA CONFERENCE REGIONALE D'AFRIQUE DE L'UIS PeR

Que vive le SENEGAL

Nous vous remercions.

**L
KAI**

FSM/RDC

SN/CTP



YONTO

R

SGA/CTP et Coordonnateur Adjoint

Membre du BAF/FSM
CP/FSM



SÉNÉGAL

Contribution au Forum à multiplier pour un partage avec les participants.

Ibrahima SENE

lun. 14/11/2016 09:34

A: Sara Camara <uts.syndicats@hotmail.fr>; quimboix@quimboix.es <quimboix@quimboix.es>;

Les défis de la Réforme du système de Retraite au Sénégal.

Le système de Retraite au Sénégal est dual.

Il est composé d'une part, d'un système exclusivement réservé aux travailleurs qui relèvent de la Fonction publique, appelé « Fonds National de Retraite » (FNR), et d'autre part, d'un autre système exclusivement réservé aux travailleurs qui relèvent du Code du Travail du Sénégal dans le cadre d'un « Institut de Prévoyance Retraite du Sénégal » (IPRES).

Le FNR est aujourd'hui déclaré déficitaire au point que l'Etat envisage de le réformer une nouvelle fois après celle de 2000, tandis que l'IPRES croule sous d'énormes réserves, tout en servant des pensions de misère, notamment révélées par l'option de « mensualisation » de leur versement aux pensionnés, comme c'est le cas avec le FNR.

C'est la mobilisation des organisations syndicales et des pensionnés qui a obligé l'IPRES à porter le plafond des salaires soumis à cotisation de 160.000 frs mensuel à 200.000 frs, et d'augmenter les pensions versées à 10%.

Par contre, les pensionnés de l'IPRES, exigent toujours, pour valoriser dûment leur pension, l'institution d'une « pension minimale », et l'indexation des pensions au coût du « panier de la ménagère », déterminé avec l'Etat et le Patronat de manière consensuelle, et non indexé au taux d'inflation, grace au déflationnement intégral des salaires soumis à cotisation.

Pour l'Etat du Sénégal, c'est la viabilité du FNR qui l'interpelle face aux Institutions de Bretton Woods, du fait qu'il est logé dans un « Compte spécial du Trésor Sénégalais », et participe ainsi à l'équilibre budgétaire.

Ainsi, tant que le FNR est excédentaire, l'Etat n'a pas de problème avec ses partenaires stratégiques, mais dès que le FNR devient négatif, il s'attelle à une réforme sous prétexte de rendre viable ce système de retraite, c'est à dire, qu'il participe à la réduction du déficit budgétaire.

1) Le défi de viabilisation du FNR.

Le Fond National de Retraite (FNR) est géré en répartition par la Direction de la Solde, des Pensions et des Rentes Viagères au Ministère de l'Économie et des Finances.

La Direction de la Solde, des Pensions et de la Rente Viagère (DSPRV), dont l'effectif est en notable diminution ces 5 dernières années (-20%)^[1], est en charge des prévisions et de la gestion des crédits de personnel hors projets et hors frais de personnels payés sur crédits de matériel.

Cette direction donne son avis sur les textes législatifs et réglementaires ayant une incidence sur la masse salariale et examine les problèmes contentieux en matière salariales et de pensions. La DSPRV s'appuie sur le fichier informatique du personnel contrôlé par ses services mais tenu par la DTAI.

Il s'agit d'un résumé basé sur des données définies.

1) Population couverte :

Le FNR couvre plusieurs catégories de fonctionnaires et leurs familles en occurrence :

- les agents de la Fonction publique et les agents de la Régie des chemins de fer relevant d'anciens statuts;
- les Magistrats;
- le personnel titulaire de l'enseignement supérieur;
- le personnel du corps, en voie d'extinction, des sapeurs-pompiers;
- les corps militarisés de la Douane et de la Police;
- le personnel militaire des Forces armées et du corps national des sapeurs-pompiers (si militaire de carrière ou servant en vertu d'un contrat ou d'une commission);
- les veuves et orphelins des catégories ci-dessus.

2) Situation du FNR avant la réforme de 2002

Compte de résultats du régime de retraite
des fonctionnaires (en millions)

Années	Cotisations (en millions)	Effectifs Cotisants	Pensions (en millions)	Effectifs pension vieillesse	Résultat (en millions)
1997	17 906		21 286		-3 380
1998	18 134		21 944		-3 810
1999	18 652		22 496		-3 844
2000	18 656	53 741	23 808	17 408	-5 152
2001	18 727	52 874	24 925	18 764	-6 198

3) La réforme de 2002

Pour faire face à ce déséquilibre financier, le Gouvernement a fait adopter la loi n°2002-08 du 22 février 2002 abrogeant et remplaçant certaines dispositions de la loi n°81-52 du 10 juillet 1981 portant Code des Pensions civiles et militaires de Retraite, consacrant une réforme paramétrique portant sur :

- La baisse du taux d'annuité de la pension de retraite de 2% à 1,8% par année validée ;
- l'élargissement de l'émolument de base servant à la fois d'assiette de cotisation et de base du calcul de la pension au complément spécial de solde, à l'indemnité de résidence et divers ajustements et augmentations de salaire;
- le recul de l'âge minimum de départ à la retraite de 55 ans à 60 ans pour les civils et de 43 à 45 ans pour les hommes de troupe ;
- la limitation de la majoration pour famille nombreuse à trois enfants et à 10% de la pension ;
- l'élargissement du salaire de référence d'une à trois dernières années pour le calcul de la pension de retraite.
- les cotisations sont restées fixées à 35% dont la part de l'employeur, supportée par l'État, est passée de 20% à 23% alors que celle des employés a connu une baisse, passant de 15% à 12%.

Cette baisse de la cotisation des employés a été l'arbre qui avant caché la nature anti sociale de cette réforme qui élargit la base des cotisations et réduit les prestations.

4) Bilan de la réforme :

2002	32 614	52 304	24 924	19 668	7 690
2003	33 583	53 117	27 068	19 606	6 515
2004	35 961	54 935	27 556	19 386	8 405
2005	40 518	56 945	29 030	19 261	11 488
2006	44 186	57 256	30 703	19 864	13 482
2007	46 359	58 625	40 216	20 940	6 143
2008	48 425	59 884	42 834	22 708	5 591
2009	51 452	63 078	45 747	24 507	5 704
2010	54 273	64 537	52 956	26 461	1 317
2011	56 907	67 652	56 997	28 444	-90
2012	65 474	69 942	63 903	30 382	+1 571
2013	69 001				

		77 684	74 676	34 134	
2014	64 247				-10 429

Le cumul des réserves FNR sous la réforme de 2002 est de 52,504 milliards.

Donc de 1997 à 2014, les déficits cumulés du FNR sont de 38,6 milliards contre des réserves cumulées de 67, 9 milliards, d'où un excédent de 29, 3 milliards !

Ainsi, le Trésor public reste devoir au FNR des réserves de 29,3 milliards, au moment où l'on veut faire croire à sa situation déficitaire qui lui vaut un nouveau projet de réforme en vue de rétablir l'équilibre !

Pour cela, l'on reprend la thèse de la détérioration du rapport démographique (cotisants/pensionnés) qui est passé de l'ordre de 5 cotisants pour un retraité au début des années 1990, à 2,5 en janvier 2011, et à 2,27, en janvier 2015.

Cette détérioration du rapport démographique traduit la politique de recrutements effectuée durant la réforme qui a continué la politique antérieure à la réforme de croissance démographique négative des effectifs de la Fonction publique.

Cette croissance négative des effectifs est accompagnée aussi de la détérioration du salaire moyen annuel des nouveaux recrutés de 2010, qui est 1 583 000 Frs CFA, contre un salaire moyen annuel de 2 292 000 frs CFA de tous les salariés de 2010 (anciens et nouveaux salariés), soit une détérioration de 31%.

La croissance négative des effectifs combinée avec la détérioration du salaire moyen des nouveaux recrutés, a été à la base de la baisse tendancielle des réserves du FNR que l'on utilise pour justifier une nouvelle réforme du FNR pour la stopper.

De même que l'allongement de la durée de vie des retraités est indexé dans l'étude actuarielle en ces termes :
« L'allongement de l'espérance de vie qui se traduit par l'augmentation de la durée de service de la pension : globalement, la durée de service de la pension de retraites, égale à la différence entre l'âge au décès du retraité et l'âge de jouissance de ses droits, augmente au fil des années : de 12 ans en 1991, la durée de service de la pension d'ancienneté passe à 17 ans en 2011 et celle de la pension proportionnelle évolue d'environ 17 ans à 23 ans sur la même période ».

Ce faisant, l'étude oublie de prendre en compte que cet allongement de 5 ans de l'espérance de vie des pensionnés, est accompagné de l'allongement de la durée des cotisations de 5 ans à partir de 2002 !

En outre, ce sont les prestations non contributives qui sont ciblées pour en faire l'un des variables d'ajustement à prendre en compte dans une nouvelle réforme du FNR.

En effet, les pensions sont composées de quatre grandes catégories de poste suivantes :

- la pension de base,
- la majoration pour famille,
- les augmentations et les prestations familiales.

Ces différentes composantes des pensions ont connu des évolutions variables dans le temps.

En effet, en 2010, la part de la pension de base dans les allocations de retraite est retournée à la situation de 1990, soit 46%, après avoir atteint 53% en 1999.

La part des « majorations » est tombée à 3% en 2010, contre 6% en 1990.

De même, celle des « allocations familiales » est tombée de 8% en 1990 à 2% en 2010 suite à la réforme de 2002.

Par contre, la part des « augmentations » est passée de 34% en 1990 à 49% en 2010 dépassant depuis 2006 celle de la pension de base.

Ainsi, la « pension de base », les « majorations pour charge de famille », les « allocations familiales » ont diminué du fait des mesures restrictives de la réforme de 2002, illustrant bien sa nature anti sociale.

Par contre, la rubrique « augmentation » intégrant les différentes revalorisations de pensions continue de croître.

Cette évolution de la part relative des « augmentations » dans les pensions versées, est le résultat d'un acquis de taille du mouvement syndical Sénégalais, qui a décroché, après d'âpres batailles, **la loi n° 81-52 du 10 juillet 1981 portant Code des Pensions civiles et militaires de Retraites, modifiée, en son article 29, qui répercute dans les mêmes proportions sur les pensions l'impact des augmentations de salaires.**

C'est ainsi, que la revalorisation du point indiciaire de **+29% entre 2004 et 2011** s'est répercutée à partir de 2006 sur les pensions versées.

C'est cette augmentation automatique de la pension qui est qualifiée de « généreuse » par l'étude actuarielle de 2012, qu'il faudrait remettre en question, à moins de porter les cotisations à **38%** au lieu de **35%** actuellement pour assurer l'équilibre du FNR.

* II) Propositions Alternatives de Réforme du système de pension au Sénégal

Ces propositions de Réformes sont basées sur les observations que nous faisons des deux composantes d'ordre paramétrique et système que l'Etat envisage de proposer aux Agents de l'Etat.

1) Propositions de Réforme paramétrique du FNR

Les grands axes du premier volet de la Réforme est relatif à la réforme paramétrique qui porteront sur :

- la modification de la base de liquidation de la pension qui passe de la moyenne annuelle des salaires des trois dernières années aux cinq dernières années.

Cette modification touche la part de la « pension de base » que l'on cherche à baisser d'avantage dans une stratégie de réduction de la pension versée.

- le renouvellement de la population cotisante avec des recrutements, chaque année, à hauteur de 2,5% pour les civils et 2% pour les militaires.

Les départs à la retraite estimés à 2,5%, une telle politique de recrutement correspondrait à une option de croissance « zéro » des effectifs, tout en oubliant le processus de détérioration du salaire moyen en cours.

- le relèvement des taux de cotisation de 35 à 38%. Le taux de cotisation est de 4% (60% à la charge de l'Etat et 40% pour le salarié.

L'Etat devrait prendre en charge la totalité de ce 3 points d'augmentation de la cotisation au FNR, en raison de sa gestion unilatérale des réserves du FNR, qui, malgré tout, reste à un niveau appréciable de 29,3 milliards.

- le placement des réserves au taux de 3,5%.

Il faudrait plutôt investir dans les « Sukuk » de l'Etat, à un taux de 6% proposé dans l'appel de levée de fonds de l'Etat.

- la revalorisation des pensions au taux de 10%.

C'est le nouvel « arbre pour cacher la forêt ». Donc, il faudrait indexer les pensions non pas au taux d'inflation, mais bien au taux de variation du « panier de la ménagère », dont le contenu devrait être objet à négociation tripartite.

- le plafond du salaire soumis à cotisation est fixé à 900.000 frs par mois. Ce qui devrait être considéré comme inacceptable. Tous les niveaux de salaires devraient être mis à contribution, surtout les plus hauts. D'où l'option d'un déplafonnement intégral.

2) Proposition de Réforme Systémique

- Institution d'un régime complémentaire obligatoire. Il sera un régime à points fondé sur les mêmes paramètres que ceux de l'IPRES.

Le coût d'acquisition d'un point de retraite est de 10 000 frs. Il permettra d'augmenter de manière substantielle la pension de retraite : 138 000 frs pour la hiérarchie A, 91 000 frs pour la hiérarchie B, 71 000 frs pour la hiérarchie C.

Pour les Statuts spéciaux, l'augmentation serait de 257 000 frs pour les magistrats et les Inspecteurs généraux d'Etat, et 249 000 frs pour les enseignants du supérieur.

Une telle réforme systémique milite en faveur de la fusion du FNR et de l'IPRES, pour en faire un seul organe public, chargé de l'assurance vieillesse.

Cette fusion correspondrait aux soucis de l'étude actuarielle de faire évoluer le statut de « compte d'affectation spéciale au Trésor public », vers « une institution autonome », tout en préservant les acquis du mouvement syndical dans le secteur à l'IPRES, qui sont l'autonomie de gestion et la cogestion entre les travailleurs, l'Etat et le Patronat.

Une telle réforme systémique qui préserve notre système de Retraite par Répartition, permettrait avec le déplafonnement total des salaires soumis à cotisation (200.000 frs pour le Privé et 900.000frs pour le Public) pour relever les pensions servies dans le Public et le Privé, réduire fortement le gap entre pension publique et pension privée pour plus de justice sociale, et de maximiser les rendements la gestion des réserves de cette nouvelle institution.

Une telle réforme des deux systèmes de Retraite, fournirait une base crédible et financièrement solide, pour instituer une « pension minimale » dont le projet reste encore au stade de balbutiement.

Le troisième pilier de la Réforme proposée par l'Etat est l'institution une épargne retraite facultative. Le taux de cotisation est fixé à 6% du salaire brut total, l'adhérent pouvant faire d'autres versements volontaires.

ANEXO ÚLTIMO.-

TUI of African Pensioners and Retirees

**REPORT ON THE FIRST MEETING HELD BY THE BOARD OF DIRECTORS
APPOINTED IN DAKAR**

The meeting took place on Nov. 17th 2016

Attended:

Djibuti	Asli Aden Hadi
	Mahad Bouh Doualeh (guest)
Ghana	Justice Baako NTARMAH (guesto)
Guinea	Chadj Mamady Camara (as main delegate)
	Mamadou Saliou Diallo (as substTUIte)
Marruecos	Mostapha Brouziyine
Senegal	5 comrades (4 of them as guests)
TUI of P&R	Quim Boix, who presided the meeting
2 interpreters	

Order of the day:

- 1) Assessment of the Conference
- 2) Working plan

Previous Issue:

After the order of the day proposed by comrade Quim Boix was approved, it was appointed that in case of vote (at the end every decision was taken unanimously, so it wasn't any need of vote) any country will be entitled to a single vote – as a result of positive votes, negative votes or abstentions expressed by the delegate members of any attending country.

This clarification was needed to overcome the confusion that aroused in the meeting held in Nov. 16th, 2016.

Agreements reached at the meeting:

1) Assessment of the Conference

First of all, our congratulations to the comrades from the four Senegal's trade unions adhered to the WFTU, and especially to the FGTS for the important work they have done in organizing and during the development of the First African Conference of class organizations of Pensioners and Retirees linked to the WFTU's TUI.

In these congratulations we include the presence and the support given by Senegal's Work Minister (from the PIT / communist Party), as well as the attendance of more than 70 trade unionist from all over the country and belonging to a great assortment of organizations, that with their interventions have enriched the debate and the information used at the works developed during the Conference.

The comrades from Senegal attending this meeting coincide with Quim Boix when he claims it was a success not to cancel or delay this Conference at the moment it was known that this will coincide with the trade union's elections. The choice was made in order not to cause any detriment to the international delegates that have by then acquired their plane tickets. In the meantime, this choice has been also an advantage to the Senegal's trade unions in order to give them a great propaganda for its electoral and unionist campaign opposed to those trade unions adhered to the CSI, whose leaders never have taken any attention to anything related to Pensioners and Retirees.

Maybe this is the reason behind the absence of the person representing the ILO at the Conference's opening, for as all those who represent the BIT are also leaders of the CSI it comes to be clear that they did not want to reinforce the propaganda in favor of those unions adhered to the WFTU.

The comrades from Senegal claimed that this absence will be used by them to show the Senegal's workers why they shouldn't vote to these unions adhered to the CSI.

The Conference is seen as very successful because of the quantity and the quality of the attending organizations as well as for the other organizations that at the end couldn't be present at Dakar. Concerning the first ones some financial difficulties have had to be overcome, as well as other difficulties related to other issues as visas – in spite of the efforts made by the Senegalese comrades to make it easier the passing for the airport – the behavior of the African mass media, designed to follow the lines marked by former metropolis, the obligation of flying to Africa through other European countries in order to travel from an African country to another, and the long duration of the travel itself when using terrestrial means (the comrade from Ghana spent four days in his first travel, and another six when travelling back home).

It has been a historic meeting. It has also been the first meeting of this kind held in Africa, and marks the starting point in the struggle for the rights of Pensioners and Retirees in a continent where – as per the available data – less than 10% of people older than sixty enjoy a public pension that in any case is so meager that doesn't allow a decent living. Apart from that, there's also the problem of the delays in payments – as in many cases this delay reaches the four years mark.

We consider of great importance the two starting documents proposed by the TUI's board of directors as debate's base: this documents were approved with small attachments that doesn't modified its wide contents).

Also, it was highly considered the opening speech issued by comrade Quim Boix, who underlined the African realities while at the same time mentioned the main working proposals.

Another issue of great importance has to do with the written interventions sent to the Conference, most of the in many languages, and with the interventions of delegates from delegates attending the Conference, as well as the documents that analyze the Pensioners and Retirees' realities in each country. All of them will be included in the Conference's reports.

Finally, we want to mention in a very positive way the wide list of countries that have showed its interest in adding efforts to our TUI's work.

The countries have been classified following their former colonial metropolis (that still interfere in the decisions of the current governments) and its languages: English, Arabic, French and Portuguese.

As a complement to this reality we will have to work in reaching other class organizations of Pensioners and Retirees in all African countries, especially in those who speak English, as their participation in the present Conference has been proportionally smaller. The English speaking office of WFTU will have to help us in this way.

The realization of this Conference few weeks after the 17th WFTU's Congress has been enriched in its debates by the documents issued during the mentioned Congress held in Durban, South Africa, from October 5th to October 8th, 2016.

The only negative aspect to be mentioned has to do with the lack of time for reading the interventions sent by different countries (they are available in the final Conference's report) due to the coincidence between the meeting held by the delegates from Senegal and those held, at the same time, by the international delegates. In the future we must learn from this mistake while asking to those organizing a meeting to keep an absolute respect to the working plans previously approved in the appeal's preparation process.

Now we have to complete the chose board of directors with one trade unionist representing each country (with substitute if necessary).

Bilateral meetings of great importance have been held by all the delegates attending the Conference. Besides, comrade Quim Boix, as General Secretary of the TUI, could held personal and quiet meetings with the delegates representing every country except Senegal.

The conclusions of this Conference will be sent to the TUI's of Pensioners and Retirees board of directors, to the WFTU, to all those organizations present at the Conference and to those organizations that couldn't take part of it, so they can serve as a starting point for the future works of organization and struggle concerning Pensioners and Retirees of all Africa.

We want also make a mention on the Conference's cost. In America, for the Regional Conference, it was the trade union CTE (Confederación de Trabajadores de Ecuador / Ecuador's Confederation of Workers), adhered to the WFTU, who assumed all costs. In this case concerning Africa, the comrades from Senegal made an initial budget from which the TUI assumed 50% (1.140€) This budget went through several modifications due to the changing in the place where the meetings should take place, as well as to some other changes related to the residential facilities and the final number of international delegates attending in the Conference – less than previously scheduled because of difficulties concerning travels.

We hope that as soon as they can, comrades from Senegal will set a final costs balance to be reported to all organizations in order to preserve the transparency of our collective work. At this moment, we only know that from the four

Senegal's trade unions adhered to the WFTU only three made their contributions to the Conference: UTS and USDS, 200.000 Francs each, while FGTS contributed with 500.000 Francs. Trade Union CDSL has not justified yet the non-payment of the due contribution.

Another unexpected expense (and exceptional) was the TUI's contribution of 180€ for the comrade from Ghana as to help him to cover some of his travel expenses. This comrade travelled using different buses to arrive at the Conference in time (four days for coming and another six to return to his place) and to avoid the great expenses of travelling by plane and the difficulties related to visas.

2) Working plan

Directors team

First of all, congratulations to the member of our TUI's board of directors recently established, especially to all those attending the mentioned Conference.

Due to the fact that the board has not been completed yet, we should post-pone the election of the person who will coordinate the moment in which the organizations that must take part on it will communicate its participation. We must encourage the participation of women in order to include its specific problems in the director's board works.

It has been approved to work from a global basis concerning the whole of Africa while at the same time we also work from the basis of language homogeneity: Arabic, French, English and Portuguese. Each of this African sub-areas should have a coordinator – in the case of the French speaking area a comrade from Senegal is proposed if the trade unions from this country (that should meet to make this agreement) approve it.

We must emphasize that the creation of this board of directors is going to make easier the struggle unity that always has been an essential element in the working class' advances and conquests.

We are still pending on the realization of the Conference of Pensioners and Retirees of the Arabic area (that is part of Africa and the Middle East). Proposals to hold this Conference in Tunisia or Morocco have been made. In due time, the TUI's board of directors will communicate its choice.

B) Release of the approved documents:

Quim Boix will add to the documents everything that was approved, and then he will send the documents to all African organizations of Pensioners and Retirees.

We underline the fact that the mentioned documents reassure the respect that class unionism has always showed concerning diversities inside the class, either religious or of other kind, searching unity against capitalism (and imperialism). We must insist in the need of the class unionism to be independent of political parties, governments, mass media and, in general terms, of the ruling bourgeoisie.

We claim that Pensioners and Retirees are part of the working class till the time of their final departure, and that this conscience is being denied and allowed by capitalist's propaganda.

We include in our documents the appeal made to the WFTU by the Senegal Minister of work so this organization support future bilateral agreements between governments as to make possible that workers that have contributed with their fees to the Social Security – as they were legally working there – will receive their pensions while living in other countries. We inform that the Work Minister have expressed his gratitude for what he has learned while taking part in this Conference.

The issue of pensions due to migrant workers must be the basis of a specific work as TUI of Pensioners and Retirees, as well as for the whole of the WFTU.

We ask the comrades from Senegal to send us the documents approved in their specific meeting with the leaders of Pensioners and Retirees in their country.

We all compromise to release all that was approved at the Conference, especially the two main documents (see Annex 2 and 3 of the Conference's report), underlining the importance of these documents to our trade union work.

That's why, as the comrades of Senegal have done, we are going to try that the documents will be released through the mass media of each country.

The documents will be also released by the TUI of Pensioners and Retirees web, as well as by the WFTU's general web (while writing this report, part of the mentioned documents have already been released).

Comrades from Senegal have offered the making of a web in which to place all the information telling about the presence at the Conference of their country's mass media. We hope to let you know this web as soon as possible.

C) Organize Pensioners and Retirees country by country.

The organizational reality of Pensioners and Retirees today is very varied, from countries as Morocco, where Pensioners and Retirees are organized in 29 territorial areas and have held four Congress at state level, to other countries that at this moment couldn't have make this work.

The interchange of experiences will be very useful and is going to help us to reach this global result.

We recommend that all Pensioners and Retirees establish relations with the class unions of each country; that is to say, to unions adhered to the WFTU.

They can organize themselves as a group of Pensioners and Retirees in each trade union or as an independent organization, specifically formed by Pensioners and Retirees, inside the unions. Pensioners and Retirees will decide which formula better adapts to their country's realities.

In any case, the work developed by Pensioners and Retirees will have a specific form and another linked to the global struggle of the working class.

A territorial structure will always be more useful in order to organize the highest number of Pensioners and Retirees, including those that never before were members of a trade union while in their working years.

D) Experiences and information interchange and campaigns of struggle:

WFTU's trade unions are defined by our internationalism. That's why we work for the advance of the workers' conquests in our own country while at the same time we show our solidarity with the struggle waged in other countries.

Internationalist solidarity has helped many times to achieve trade union victories in backward countries when struggling for the rights of the working class.

In order to improve the fighting capacities and the possibilities of victory in the fair vindications of Pensioners and Retirees we must encourage the knowledge of previous experiences, both positives and negatives – as we can learn from all of them.

The vindications list, that always may be adjusted to the realities of each country, will be a tool of great importance if we let them be known in other countries.

The struggle ways and the results of each trade union battles (positive and negative) will help us to learn from other comrades 'experiences if we are able to release them.

The achievements or conquest reached are the essential element to be release, for in the class struggle's history the victories reached in any country always have served to advance forward conquest in the rest of the countries.

The web pages must make it easier this interchange of information. Our TUI's of Pensioners and Retirees of the WFTU central web will publish and release all documents, pictures, videos and other information to help to the above mentioned task.

E) Survey on the pensions' reality country by country.-

This is a very important assignment in order to advance in the treatment homogeneity of Pensioners and Retirees in the whole continent, as a first stage, and all over the world as the final stage.

The Technical and Investigation Commission that was established at our TUI's First Congress (Barcelona, February 2014) will help in this work.

The survey previously published in our TUI's of Pensioners and Retirees web are also a information source, so we may complete them and make some up to dates.

We must underline the specific African reality, where legal retirement age is lower than in other continents due the also lower expectancy of life.

We should also underline that in Africa there are some countries (as Ghana) where people is entitled to receive a pension from some determined age even if he/she never contributed with fees or never worked on a legal basis.

The availability of proper and correct information from other countries will always help in the moment of negotiations – country by country – with the governments in order to advance towards the achievement of the right to receive pensions that will allow a dignified life (a concept that is explained in the documents approved at the Conference).

F) World date for the Struggle of Pensioners and Retirees every October 1st.

Our TUI's board of directors will remind – some months before the date – the need to properly prepare this Date of Internationalist Struggle so we can increase year by year its success and its usefulness in terms of trade unionism.

On September 1st of every year, each organization adhered to our TUI should have its own Action Plan (demonstrations, assemblies, meetings, forwarding of our vindications to the authorities, leisure events conferences and so on) linked to the Pensioners and Retirees' reality of each country.

G) Starting activities to the Second Conference of African Pensioners and Retirees.

It should be held at the end of 2021

The place for the Conference to be held will be decided in due time, but from now on we should accumulate experiences and reflections that will make of this Second Conference a step forward in the organization of African Pensioners and Retirees with class conscious positions.

The Second Conference will allow to report on the work performed in each country, on the new achievements for Pensioners and Retirees, and on the advances concerning the incorporation of new countries to our continental organization.

Our TUI's Second Congress, to be held in 2019, will also help to obtain these goals.